

- **GRAPHIQUE DU MOIS:** pour éviter une nouvelle dérive des finances fédérales, le Conseil fédéral procède à un examen des tâches PAGE 3
- **POLITIQUE EUROPEENNE:** un accord de libre-échange agricole avec l'UE améliorerait les possibilités d'exportation PAGE 5
- **PORTRAIT D'UNE PME:** Medacta International affiche 50 ans d'expérience dans les instruments médicaux PAGE 7

## EDITORIAL

### Le milliard de la cohésion: un investissement

La Suisse s'est engagée à soutenir les nouveaux pays de l'UE par des projets concrets à hau-



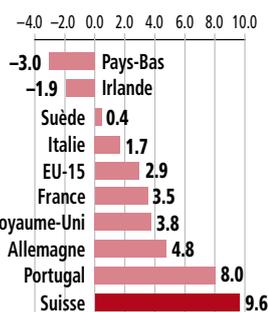
Rudolf Ramsauer, directeur

teur d'un milliard de francs, soit 100 millions de francs par an sur dix ans. Il s'agit là d'une contribution à la fois importante et modérée à l'intégration politique

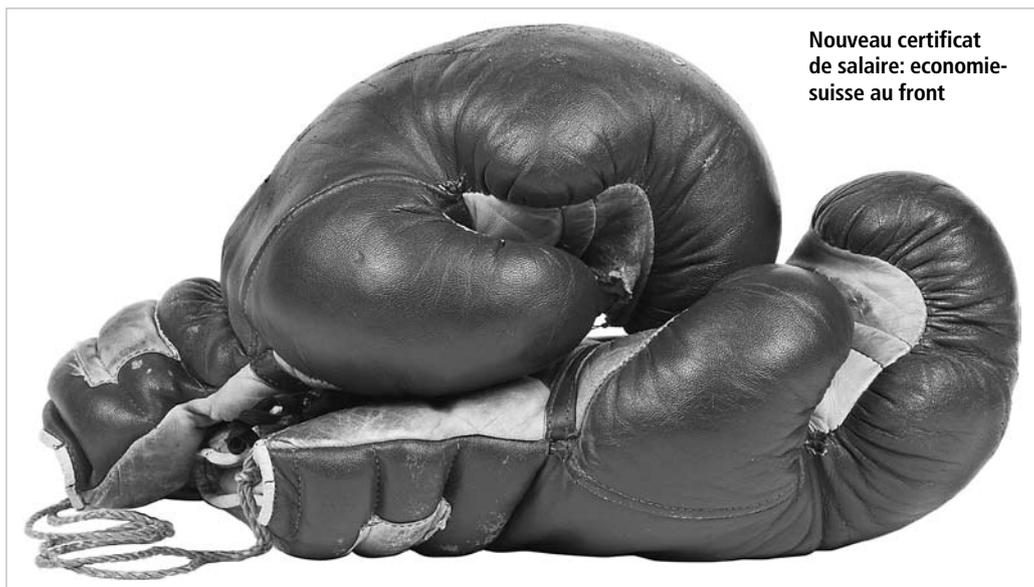
et économique des anciens pays socialistes dans l'UE et son marché intérieur. Cette aide bénéficiera aussi à la Suisse, politiquement et économiquement! En tant que pays membre de l'EEE, la Norvège verse une contribution de 1,6 milliard de francs au fonds de cohésion. La voie bilatérale, qui a fait ses preuves, a aussi un coût, mais il est beaucoup plus faible que celui de l'adhésion. Le «milliard de la cohésion» doit être payé!

## STATISTIQUES

Dépenses sociales en comparaison internationale: variation des dépenses sociales en % du PIB 1990-2003



Source: Office fédéral de la statistique, 2006



Nouveau certificat de salaire: economiesuisse au front

## Certificat de salaire: une longue lutte pour les PME

Les autorités fiscales cantonales ont apporté en juin certaines améliorations à leur projet. On peut désormais dresser le bilan de plusieurs années de discussions.

La phase de test réalisé par les employeurs à la demande des milieux économiques a prouvé son utilité, car elle a permis d'améliorer le projet initial. C'est economiesuisse qui a, la première, combattu énergiquement dès 2001 un projet de nouveau certificat de salaire particulièrement nuisible pour l'économie et les PME. Cette intervention a permis d'empêcher une introduction unilatérale en 2003. A la suite de la mobilisation des organisations économiques alliées, les milieux économiques dans leur ensemble ont obtenu d'être impliqués dans le long et difficile processus de négociation avec les autorités fiscales cantonales afin d'œuvrer

à l'introduction d'un certificat acceptable pour tous.

### Attentes des travailleurs et des employeurs satisfaites

L'intervention coordonnée des organisations faitières de l'économie a permis jusqu'ici de satisfaire presque toutes les attentes tant des employeurs que des travailleurs, en particulier dans le domaine des PME: par rapport à la réglementation existante, plus stricte en théorie, il ne faudra dorénavant déclarer explicitement ni l'utilisation privée d'outils de travail (téléphone mobile, ordinateur) ni les contributions aux frais de crèches, ni les places de stationnement gratuites, ni les abonnements demi-

tarif, ni les rabais sur des marchandises servant aux besoins personnels et courants dans la branche. En outre, des simplifications considérables ont pu être obtenues en matière d'appréciation des prestations en nature et de traitement des cotisations à l'assurance accidents surobligatoire. Enfin, une réglementation transitoire garantit que l'acquis (règlements, forfaits et conventions actuels relatifs aux frais) ne soit pas remis en question et que les autorités fassent preuve d'indulgence dans la phase de transition pour les certificats qui contiendraient des erreurs.

SUITE EN PAGE 2

SUITE DE LA PAGE 1

### Solution à la question des coûts de formation

Les autorités fiscales cantonales montrent une certaine ouverture aux concessions (réduction du taux maximal de la part privée au véhicule de fonction, possibilité de repousser d'une année l'introduction du nouveau certificat et recommandations à l'administration et au législateur en vue de l'application d'une pratique généreuse concernant la déductibilité des frais de formation et de perfectionnement). Ces éléments tiennent compte en partie des critiques émises lors de la phase pilote menée auprès de quelque 160 employeurs de toute la Suisse. economiesuisse est prête à poursuivre les discussions en vue d'apporter d'autres améliorations. Il faudra utiliser la marge de manœuvre existante

### «DES AMÉLIORATIONS SONT ENCORE POSSIBLES»

au niveau cantonal – en ce qui concerne le véhicule de fonction, par exemple. Les responsables politiques seraient bien inspirés de revoir la question des coûts de formation et de perfectionnement et de régler le problème dans l'intérêt de l'économie.

### Les risques du certificat actuel

Au cours des négociations, economiesuisse a toujours cherché à éviter les compromis boiteux et les exigences ne reposant pas sur une analyse exacte. Il ne faut pas sous-estimer les inconvénients de l'actuel certificat de salaire et le risque d'un durcissement de la pratique, car la réglementation en vigueur est plus stricte. On peut aussi sérieusement se demander s'il est utile à ce stade, dans l'optique de l'économie et des PME, de solliciter une intervention générale du Parlement pour régler des points de détail du nouveau certificat de salaire. ■

### Pour plus d'informations:

pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

# Un front uni pour aborder les thèmes essentiels

Lors de la Conférence des directeurs, economiesuisse s'est prononcée sur les priorités politiques et le rôle des associations. Giorgio Behr a montré l'importance du droit des sociétés.



Cheminer groupé pour arriver au but commun

La 5<sup>e</sup> Conférence des directeurs d'economiesuisse était placée cette année sous le signe d'une vigoureuse croissance économique. Rudolf Ramsauer, président de la direction, s'est réjoui de la conjoncture actuelle: une croissance de 3,5% au premier trimestre, précédée d'une hausse régulière, a fait progresser l'économie suisse plus rapidement que celle de ses principaux voisins européens.

### Bilan 2005 positif

Le bilan de l'année 2005 a été jugé positif au plan de la politique économique. Les importantes votations de politique européenne ont connu d'heureux dénouements et le programme d'allègement budgétaire a permis de corriger le tir en politique financière. Il s'agit désormais de s'atteler aux problèmes des transports et de la prévoyance sociale, notamment.

### Institutionnaliser le dialogue sur les questions-clés

M. Rudolf Ramsauer a saisi l'occasion de cette conférence pour s'exprimer sur le rôle des associations économiques. Il a défendu l'idée qu'une association faitière ne doit pas entraver l'expression des intérêts des associations de branches, de cantons ou de régions. Mais, dans les domaines essentiels, il s'agit de se montrer unis vis-à-vis des milieux politiques, des autorités et de l'opinion publique. Ces questions-clés devraient être constamment rediscutés pour éviter des divergences. economiesuisse en appelle à ses membres pour qu'ils expriment leurs souhaits et leurs attentes.

### Approvisionnement prioritaire

Urs Näf, responsable du domaine énergie et environnement, a rappelé qu'un approvisionnement en énergie sûr et à prix avantageux redevient un

objectif prioritaire. Si l'on entend éviter des impasses en matière d'approvisionnement, il faudra impérativement que les centrales électriques suisses puissent développer des capacités supplémentaires. Il faut aussi envisager la politique énergétique en relation avec l'environnement et le climat.

### Droit des sociétés

L'orateur invité, le professeur Giorgio Behr, a montré l'importance du droit des sociétés pour la place économique, mettant en exergue la question de l'efficacité en matière de coûts et la flexibilité. Le traitement du droit comptable dans la révision actuelle du droit des sociétés anonymes tiendra compte de ces aspects de différentes manières. Selon l'orateur, les critiques adressées à cette partie de la révision ignorent les allègements pratiques qu'elle apporterait. ■

# La bombe à retardement des dépenses fédérales (1)

**Le Conseil fédéral a récemment entamé l'examen systématique des tâches de la Confédération, dont l'objectif est de prévenir une nouvelle expansion de l'Etat.**

Quelles dépenses supplémentaires la Confédération devra-t-elle assumer ces prochaines années ? Quels accents faut-il placer en politique financière et économique pour l'orienter vers la croissance ? Quelle discipline faut-il respecter en matière de dépenses pour garantir une marge de manœuvre financière dans dix ans et plus ?

Le Conseil fédéral étudie actuellement ces questions dans le cadre d'un examen systématique des tâches de l'Etat. A l'origine de ces réflexions: le risque que la Confédération perde à moyen et long termes sa marge de manœuvre en raison de problèmes structurels et de dépenses supplémentaires importantes se chiffrant en milliards de francs. Le seul moyen de contre-carrer cette évolution est d'établir un ordre de priorités cohérent dans les tâches de l'Etat. Or, selon le Conseil fédéral, c'est une politique économique orien-

tée vers la croissance qui permet de définir ces priorités.

## Objectif: réformes et abandon de tâches

Le Conseil fédéral entend d'ici à la fin de l'année définir, pour une quarantaine de tâches particulières dans 18 domaines d'activité, lesquelles sont essentielles et lesquelles peuvent être abandonnées en partie ou en totalité. Il examinera aussi s'il est possible d'optimiser l'efficacité et l'efficience. Cette analyse doit aboutir à des stratégies de réformes et d'abandon de tâches.

En guise de cadre de travail, le Conseil fédéral impose un plafond à la croissance des dépenses. A partir de 2008 et jusqu'en 2015, les dépenses de la Confédération pourront croître de 3 % par an seulement, ce qui correspond aux prévisions relatives à la croissance économique pour cette période (cf. graphique). De son côté, en adoptant la motion Lauri, le Parlement a introduit

une exigence supplémentaire et plus ambitieuse en ce qui concerne le renchérissement. Le Conseil fédéral a aussi examiné d'autres scénarios de croissance des dépenses ne tenant pas compte d'un réexamen des tâches. Ces scénarios, qui se fondent sur les données existantes et les prévisions concernant l'accroissement des dépenses des assurances sociales, aboutissent à une augmentation des dépenses nettement supérieure à l'objectif défini. Il en résulterait une forte expansion de l'Etat. Sur cette base, le Conseil fédéral a formulé une règle visant à garder la mesure en ce qui concerne la croissance du budget de la Confédération, sur laquelle nous reviendrons dans la prochaine newsletter. On peut déjà dire qu'on est loin de l'objectif initial d'une diminution du budget fédéral de 10 % à 20 %.

**Pour plus d'informations:**  
frank.marty@economiesuisse.ch

## FINANCES FÉDÉRALES

### Le Parlement exige de la discipline

La motion Lauri relative à l'engagement de réformes structurelles majeures de politique financière a été adoptée lors de la session d'été. Elle demande à la Confédération, dans la mesure du possible et en tenant compte de la conjoncture, de limiter la hausse des dépenses à l'évolution du renchérissement. Le Parlement appuie ainsi le Conseil fédéral dans ses efforts visant à assainir durablement les finances fédérales dans le cadre de l'examen des tâches (lire ci-contre). Le gouvernement doit encore montrer comment il entend procéder.

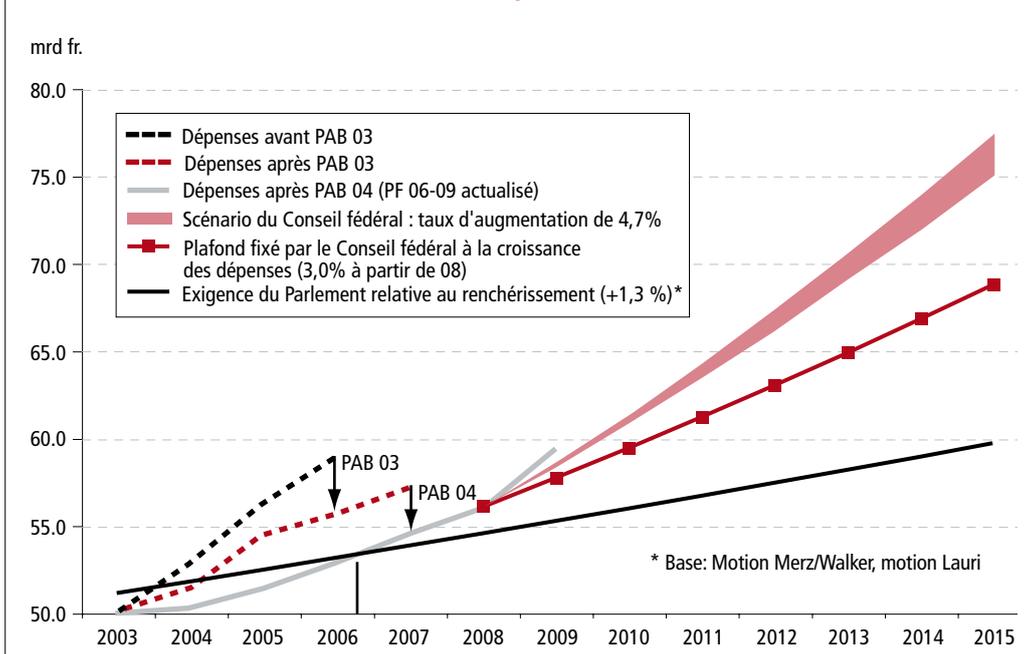
### Fini les errances financières

Depuis la publication en 2002 du Concept des dépenses, l'économie suisse n'a pas ménagé ses efforts, dans l'intérêt du contribuable, pour remettre la politique financière sur le droit chemin après les écarts des années 1990. Deux programmes d'allègement 2003 et 2004 ont permis de réduire de 5 milliards de francs jusqu'en 2008 la hausse des dépenses. Mais les perspectives à moyen terme sont très préoccupantes.

Les projections du Conseil fédéral montrent qu'à défaut de réformes en profondeur dans le cadre du réexamen des tâches, les dépenses pourraient exploser de quelque 25 milliards de francs d'ici à 2015 (voir graphique). Cette menace d'explosion est le fait du domaine social qui, tôt ou tard, supplantera d'autres secteurs de tâches importants, comme la formation, les transports, l'agriculture ou l'environnement. Si on entend éviter de léguer des charges supplémentaires aux générations actuelles et futures sous forme de dettes ou de hausses d'impôts, la seule solution durable et équitable consiste à limiter l'accroissement des dépenses à l'évolution du renchérissement.

**Pour toutes questions:**  
pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

## EVOLUTION DES DÉPENSES FÉDÉRALES, 2003-2015



Sources: Compte d'Etat ; PF 2007-2009 actualisé ; communiqué de presse du DFF du 26.4.2006 sur le réexamen des tâches

# Porte enfin ouverte aux successions dans les PME

**Le Parlement a supprimé une entrave fiscale majeure dans la liquidation partielle indirecte. Les successions peuvent à nouveau être planifiées et menées à bien sans accroc.**



F. Marty (economiesuisse), R. Hug (VPAG), A. Salib (SwissBanking), P. Gentinetta (economiesuisse), P. Riedweg (Chambre fiduciaire), P. Baumgartner (SwissHoldings), M. Nägeli (KMU-next)

L'engagement résolu d'economiesuisse dans l'intérêt des PME s'avère payant en matière de liquidation partielle indirecte: au cours de la session d'été, le Parlement a choisi une solution pragmatique dans le traitement fiscal des successions d'entreprises. La nouvelle réglementation, qui vise uniquement à supprimer les abus, profitera principalement aux sociétés confrontées à une reprise par des membres de la famille ou des collaborateurs.

## Fin d'une situation insatisfaisante

Une décision injustifiable du Tribunal fédéral avait engendré une inégalité manifeste et une certaine insécurité juridique. La pratique établie par la vorace Administration fédérale des contributions avait encore aggravé la situation. Cette dernière, totalement insupportable pour les PME, disparaîtra bientôt au passé. Les nombreuses successions actuellement bloquées pourront être

relancées et enfin menées à terme.

Les milieux économiques attendent du Conseil fédéral une mise en vigueur rapide de la nouvelle réglementation, afin que la Confédération et les cantons puissent l'appliquer dès le 1er janvier 2007. La nouvelle réglementation contribue à maintenir des entreprises et des emplois. ■

### Pour toutes questions:

pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

# Sécurité contre commerce

**Qui trop embrasse, mal étirent. La nouvelle loi sur la sécurité des produits contient des dispositions excessives.**

La procédure de consultation sur la loi sur la sécurité des produits (LSPro) s'est achevée le mois passé. Le projet prévoit de transformer l'actuelle loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT) en une loi sur la sécurité des produits (LS-Pro). Cette nouvelle loi établit un principe selon lequel seuls des produits sûrs peuvent être commercialisés; elle oblige les producteurs et importateurs à prendre des mesures en vue d'être informés des risques que présenterait le produit après sa mise sur le marché. S'il faut saluer l'objec-



La nouvelle loi n'éclaircit pas la jungle législative

tif de la promotion du commerce transfrontière inscrit dans les buts, le projet renferme de nombreuses dispositions excessives et des défauts contraires à l'objectif énoncé. Il est impératif

d'éliminer ces défauts pour prévenir la création de nouveaux obstacles au commerce. ■

### Pour toutes questions:

urs.furrer@economiesuisse.ch

## PRIORITÉS DE NOS MEMBRES

### SKW – TOUT POUR LA LESSIVE ET LA BEAUTÉ

L'Association suisse des cosmétiques et des détergents (SKW) est la principale association nationale de l'industrie des cosmétiques, des détergents et du nettoyage ainsi que des fabricants de savon. Sa soixantaine de membres dégage un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de francs en Suisse et occupe quelque 3000 collaborateurs. L'Association est née en 2001 du regroupement de l'Association de l'industrie suisse des savons et des détergents (ISD) et de l'Association de l'industrie suisse des cosmétiques.

■ La SKW vise à préserver et à encourager les intérêts communs des industries des cosmétiques et des détergents et des branches qui les composent. Porte-parole de la branche, elle défend ses intérêts spécifiques auprès des milieux politiques, de l'économie et de la société.

■ La SKW organise à l'intention de ses membres des manifestations nationales et internationales et des séances d'information (par exemple sur la directive de l'UE concernant les cosmétiques, le droit suisse des produits chimiques ou les importations parallèles en rapport avec le principe du *cassis de Dijon*). Ils prennent ainsi connaissance des nouveautés de la législation, du marché et de la technique.

■ Les membres bénéficient encore d'un autre avantage: ils ont accès directement et sans frais aux statistiques internes de l'association et de la branche (ventes, matières premières, chiffres d'affaires et prix à la production). Certaines de ces données sont mises à disposition des médias pour assurer une communication en continu.

La présence en ligne des marques, des programmes de distribution et de production et à l'accès au réseau d'informations du SKW permet aux membres de l'association de découvrir de nouveaux débouchés. Enfin, la SKW a aussi la compétence d'établir des attestations, des « Free Sales Certificates », pour l'exportation et l'établissement de contacts à l'échelle mondiale avec des spécialistes et des institutions spécialisées.

### Pour plus d'informations:

www.skw-cds.ch

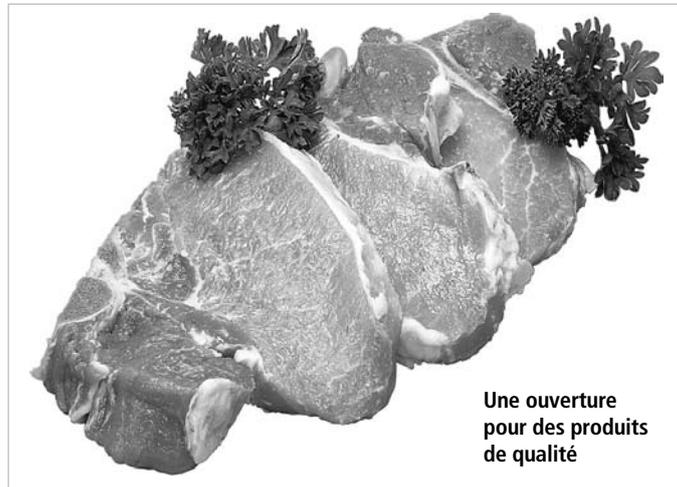
# Libre-échange avec l'UE: une chance pour l'agriculture

**Des obstacles au commerce de produits agricoles subsistent entre la Suisse et l'UE. Le Conseil fédéral a donc lancé une consultation sur l'idée d'un accord de libre-échange.**

La Suisse a besoin d'une stratégie de politique agricole qui ne soit pas constamment dépassée par l'évolution économique. La conclusion d'un accord de libre-échange avec l'UE dans le domaine de l'agriculture accroîtrait le potentiel d'exportation et accélérerait les changements structurels. Il constituerait en tant que une perspective viable pour l'agriculture.

## Cloisonnement contre-productif à long terme

Un cloisonnement du marché suisse est impensable à long terme – notamment dans le contexte de l'OMC – car il entraverait l'innovation et ferait gonfler les prix. Il ne faut toutefois pas imposer une ouverture précipitée au secteur agricole. Il s'agit plutôt d'examiner les conclusions de la procédure de consultation, qui pourront servir



Une ouverture pour des produits de qualité

de base de décision pour de futures mesures. Dans l'ensemble, il faudrait que les changements structurels interviennent par étapes.

Selon le résultat de la procédure de consultation, les milieux intéressés souhaitent généralement que ce projet soit pour-

suivi. Le Conseil fédéral a décidé le 28 juin 2006 d'entreprendre des discussions exploratoires avec l'UE. [economiesuisse](mailto:economiesuisse@economie.admin.ch) salue cette décision. ■

## Pour toutes question:

[peter.flueckiger@economiesuisse.ch](mailto:peter.flueckiger@economiesuisse.ch)

## Où en est-on avec l'UE?

**Le Rapport Europe offre à la Suisse une base de discussion pour ses relations futures avec l'UE.**

Le Conseil fédéral livre, dans le Rapport Europe 2006, un état des lieux des relations Suisse-UE. La défense optimale des intérêts de notre pays est

l'axe central du document. Le rapport analyse les effets des différents instruments de politique européenne sur une vingtaine de thèmes-clés.



La voie bilatérale - actuellement la plus favorable pour notre pays

Le gouvernement en conclut que les objectifs suisses peuvent aujourd'hui être atteints dans une large mesure par le biais du réseau d'accords existant, son adaptation et son élargissement continus d'une part, et, d'autre part, par la poursuite de politiques autonomes sans préjudice pour le futur.

En mars 2006, [economiesuisse](http://www.economiesuisse.ch) avait confirmé son appui à la voie bilatérale, car elle est garantie par des traités internationaux, elle est axée sur la recherche de solutions pragmatiques et elle est la seule à réunir une majorité. ■

## Rapport Europe 2006:

[www.europa.admin.ch](http://www.europa.admin.ch)

## LA COLONNE DE BRUXELLES

### Une présidence de transition

Le 30 juin dernier, l'Autriche transmettait à la Finlande le flambeau de la présidence de l'UE pour les six prochains mois. Quel bilan peut-on tirer à chaud de cette dernière présidence? Avant de le faire, il importe de se remémorer qu'elle s'est déroulée dans une période difficile et délicate. En plus de la crise institutionnelle qui donne le ton de la musique communautaire, on perçoit en effet dans la population une réserve générale vis-à-vis des questions européennes, qui pousse les dirigeants à l'extrême prudence. Dans ce contexte, personne ne s'attendait à des progressions majeures. On peut cependant inscrire au crédit de l'Autriche quelques résultats concrets qui démontrent que l'Europe n'est pas paralysée. Ce fut le cas en particulier avec l'adoption du budget et la mise sous toit politique de la directive sur les services. Il faut aussi citer l'amorce d'une véritable politique énergétique commune. Sur le plan strictement politique, le bilan ne manque donc pas d'allure ni de consistance. D'un point de vue économique en revanche, il est franchement déce-



Florent Roduit, délégué à Bruxelles

vant. Car les mesures adoptées ne sont pas à même de déclencher l'impulsion de croissance nécessaire à l'Europe. La Finlande, associée très étroitement depuis le début de l'année aux travaux autrichiens, s'appête maintenant à poursuivre sur la lancée, apparemment sans ambition plus grande que celle de préparer le terrain aux avancées que les Allemands pourraient engager lors de leur présidence dans six mois. Une fois encore, on observe la difficulté considérable qu'ont les «petits» Etats-membres à marquer de leur empreinte les destinées de l'UE. ■

## Pour toutes questions:

[florent.rodut@economiesuisse.ch](mailto:florent.rodut@economiesuisse.ch)

La Chambre de commerce international aide à régler les différends commerciaux



## Des arbitres pour le commerce international

Vingt-cinq arbitres suisses ont visité à Paris le secrétariat de la Chambre de commerce internationale, la principale organisation capable de régler des différends commerciaux.

La commission suisse d'arbitrage, dont ICC Switzerland assume le secrétariat, a organisé une rencontre entre le secrétariat de la Cour internationale d'arbitrage et une délégation de 25 arbitres suisses présidée par Pierre A. Karrer. Cette réunion a permis d'aborder des questions de procédure générale et des problèmes spécifiques. Elle visait toutefois principalement à renforcer les relations avec le secrétariat de la cour d'arbitrage.

### Plus de 100 arbitres suisses nommés en 2005

La procédure d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (CCI) est, depuis 1923, l'instrument le plus efficace pour aplanir des différends commerciaux internationaux. Dans la majorité des cas, les parties viennent de pays différents, ne parlent pas la même langue, appartiennent à des cultures différentes et ne possèdent pas la même tradition juridique. La procédure d'arbitrage de la CCI garantit la

confidentialité et autorise les parties à choisir librement l'arbitre, le lieu de la procédure, le droit applicable et même la langue dans laquelle se déroule la procédure. ICC Switzerland assure le secrétariat de la commission d'arbitrage suisse, qui propose des intervenants helvétiques à la cour d'arbitrage de la CCI. En 2005, celle-ci a nommé 133 arbitres suisses. ■

Pour plus d'informations:  
info@icc-switzerland.ch

## Visite des milieux économiques japonais

Une délégation économique du Japon est venue en Suisse à l'invitation d'économiesuisse. Placée sous la direction d'Hiro-masa Yonekura, président de Sumitomo Chemical, la délégation a eu des entretiens avec des représentants de l'économie suisse et de la Confédération. C'est l'association économique japonaise Nippon Keidanren qui a organisé le voyage.

Ces contacts visaient à approfondir les relations économiques entre les deux pays. economiesuisse souhaite amé-



Hiro-masa Yonekura

liorer les meilleures conditions-cadre contractuelles avec le Japon, sous la forme d'un accord de libre-échange ou d'un «Economic Partnership Agreement». ■

Pour plus d'informations:  
gregor.kuendig@economiesuisse.ch

## Droits d'auteur: tarifs 2007

Les taxes de droits d'auteur pour les photocopies restent inchangées. Mais le prix des copies électroniques renchérit.

Les nouveaux tarifs des copies ont donné lieu ces derniers mois à des négociations avec Pro Litteris. S'il a été possible d'empêcher le relèvement du prix des photocopies, en revanche les tarifs des copies électroniques augmenteront de 50%. Il faut dire que Pro Litteris réclamait des hausses jusqu'à 150%. En ce qui concerne les revues de presse électroniques, un nouveau modèle, fondé sur le nombre de terminaux ayant accès à la revue de presse et sur le nombre d'articles, sera introduit. Outre eco-



Nouveaux tarifs dès 2007

nomiesuisse, la Fédération des utilisateurs de droits d'auteurs et voisins, l'Union suisse des arts et métiers et des représentants des écoles et des administrations ont participé aux négo-

ciations. Les tarifs entreront vraisemblablement en vigueur le 1er janvier 2007. ■

Pour plus d'informations:  
urs.furrer@economiesuisse.ch

## Journée de l'économie 2006

Cette année, la Journée de l'économie – 1er septembre 2006 – sera placée sous le thème «Concurrence entre places économiques – l'Europe a la recherche d'une nouvelle dynamique». Un des moments forts de cette rencontre sera l'exposé de M. Ernest-Antoine Seillière. Le nouveau président de l'organisation faîtière de l'économie européenne, UNICE, présentera les perspectives de l'Europe dans la concurrence mondiale entre places économiques et expliquera le rôle joué par la Suisse dans ce processus.



95 personnes travaillent à la production au Tessin

Les prothèses de genou trouvent sans cesse de nouveaux débouchés (au centre)

Le directeur Alberto Siccardi



## Tradition et innovation

**Longue expérience d'entrepreneur et tradition familiale vivante: tels sont les points forts de l'entreprise Medacta International, qui fabrique et commercialise produits médicaux de qualité.**

Le groupe Medacta se donne pour mission de permettre à des patients atteints de certaines maladies de mener à nouveau une vie active et satisfaisante. Elle y contribue par des produits et des services qui permettent de simplifier et de raccourcir la durée des opérations et la période de réadaptation. La famille Siccardi fabrique des médicaments depuis 1958. Le groupe Medacta, créé en 2000, est actif dans le domaine des instruments médicaux.

### Orthopédie

L'entreprise, qui propose un catalogue complet d'endoprothèses pour les articulations des hanches et des genoux, a enregistré une hausse constante de ses ventes un peu partout en Europe au cours de ces cinq dernières années. Sa force réside dans les innovations apportées à la chirurgie assistée par robots; ceux-ci sont dotés d'appareils de transmission d'images intra-opératoires, appelés dans le jargon spécialisé «systèmes de navigation». Ils permettent au chirurgien de mieux contrôler la précision des interventions sur le squelette des patients.

Medacta travaille en outre à améliorer la technique opératoire de la hanche, développant dans ce but des composants relevant du domaine de la bio-ingénierie et de la chirurgie très peu inva-

### «MEDACTA A CRÉÉ DES CENTRES D'EXCELLENCE DANS DES CLINIQUES ET DES UNIVERSITÉS»

sive. L'entreprise a créé des centres d'excellence dans différentes cliniques et universités en Europe. Les chirurgiens y suivent des cours de formation à de nouvelles techniques opératoires qui permettent d'éviter de sectionner des muscles, de sorte que les patients peuvent rentrer chez eux après trois jours d'hospitalisation sans transfusion sanguine ni longue période de convalescence coûteuse.

### «Le Swiss made», un atout

Medacta International est une entreprise familiale de dimension internationale. Le management de pointe est composé de représentants de la famille accompagnés de directeurs et de techniciens de haut niveau. L'entreprise occupe 137 personnes, dont 95 à Castel San Pietro au

Tessin et 42 autres à l'étranger, principalement en Europe. Les produits sont vendus sur pratiquement tous les Continents, les Etats-Unis faisant pour le moment exception. Une procédure de demande d'admission auprès de la Food and Drug Administration est actuellement en cours.

Comme le confirme Alberto Siccardi, président du conseil d'administration et direc-

teur de Medacta International SA, le «Swiss made» est un atout important.

### Swiss Economic Award 2005

En 2005, Medacta International a été classée parmi les trois entreprises suisses les plus innovantes par le prestigieux Swiss Economic Award. Ce prix vient récompenser le succès et la capacité d'innovation de Medacta International. Medacta participe avec 12 universités à un projet européen et collabore en outre avec les universités de Zurich et de Genève ainsi qu'avec l'Institut Müller de l'Université de Berne. ■

**Plus d'informations:**  
[www.medacta.ch](http://www.medacta.ch)

## TROIS SOUHAITS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

### 1 LA PAIX SOCIALE – BIEN PRÉCIEUX

La paix sociale est un bien précieux. Il ne faut pas la mettre en jeu par des actions syndicales hostiles aux entreprises, même au nom des intérêts des travailleurs. Le faible taux de chômage prouve que la flexibilité du marché du travail est une garantie de prospérité, pour autant qu'elle n'entrave pas de nouveaux investissements.

### 2 SOUTENIR LES PROJETS PROMETTEURS

L'Etat devrait appuyer les entreprises qui ont de nombreux projets prometteurs à développer leurs produits et services en accordant des garan-

ties et en procédant aux contrôles nécessaires. Les petites et moyennes entreprises notamment qui doivent s'affirmer sur le marché mondial face à des multinationales très fortes en affaires doivent effectuer des investissements de plus en plus importants.

### 3 PRÉSERVER LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Suisse possède une longue culture qui a fait ses preuves dans le domaine des droits de la propriété intellectuelle. La protection des brevets joue un rôle stratégique pour la place économique suisse. Elle doit être maintenue.

# Taxe sur le CO<sub>2</sub>: éviter de se marginaliser

La dernière décision du Conseil national en politique climatique n'a pas pour seul effet de durcir les conditions de mise en oeuvre. L'approvisionnement en électricité pourrait en pâtir.

La Conseil national a récemment décidé d'introduire par étapes la taxe CO<sub>2</sub> sur les combustibles. Conformément à sa décision, la taxe sera vraisemblablement introduite début 2009 à

un taux de 24 francs par tonne de CO<sub>2</sub>. Elle fera donc renchérir l'huile de chauffage de quelque 6 centimes par litre. En 2010, la taxe passerait à 36 francs par tonne de CO<sub>2</sub> ou 9 centimes par litre d'huile de chauffage.

## Zèle excessif

La décision du Conseil national ignore l'effet incitatif engendré par la hausse massive des prix du pétrole. De plus, elle durcit encore de 20% l'objectif défini en termes de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> jugé nécessaire par le Conseil fédéral, bien que cela ne soit pas indispensable au vu

des économies réalisées jusqu'ici et des performances du centime climatique, dont le lancement est un succès.

## Absence de vue d'ensemble

Si on écoutait le Conseil national, la Suisse renoncerait à produire de l'électricité à partir de gaz naturel, production pourtant respectueuse de l'environnement, et se trouverait rapidement hors jeu dans un environnement où la production peine à couvrir les besoins. Le Conseil des Etats est donc appelé à tenir compte du contexte général de la politique énergétique et environnementale et à corriger la décision du Conseil national. ■

## Pour plus d'informations:

urs.naef@economiesuisse.ch



La Suisse se jette-t-elle à l'eau sans précaution ?

## IMPRESSUM

**Editeur:** economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, CP 3684, 1211 Genève 3; **Tél.** 022 786 66 81, **Fax** 022 786 64 50; **E-Mail:** vincent.simon@economiesuisse.ch; **Web:** www.economiesuisse.ch **Modifications d'adresses:** chantal.bolle@economiesuisse.ch; **Fréquence de parution:** 10 x par an; **Réalisation:** Layout88 GmbH, 8008 Zürich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont.

## COMMANDE DE DOCUMENTATION (compléter et faxer au 022 786 64 50)

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>newsletter</b><br/>Informations de politique économique destinées aux membres. Gratuit pour toute personne intéressée. Paraît 10x par an.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Courriel hebdomadaire</b><br/>Informations hebdomadaires par courrier électronique, gratuit.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Politique économique 2006</b><br/>Rapport annuel. Perspectives et points forts. Fr. 50.- + TVA et port. Gratuit sur notre site Internet.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>dossierpolitique</b><br/>Informations hebdomadaires (envoi par courrier, même contenu que le courriel). Gratuit.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Swiss Code of Best Practice</b><br/>Corporate Governance, en français, anglais, allemand. Gratuit.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Non à l'initiative COSA</b><br/>Argumentaire contre l'initiative soumise à votation le 24 septembre. Gratuit.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Concept fiscal</b><br/>Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier; 32 pages, Fr. 10.-.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Le gouvernement d'entreprise en Suisse</b><br/>Rapport du prof. Karl Hofstetter. Existe en français, allemand, anglais, Fr. 40.- + TVA et port.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Dynamique fiscale et concurrence internationale.</b><br/>Disponible en français et en allemand. Fr. 40.- + TVA et port. Téléchargeable gratuitement sur notre site Internet.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Marché postal: saisir les opportunités de croissance</b><br/>Prise de position en faveur de l'ouverture complète du marché postal suisse (mars 2006). Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Politique européenne: le pragmatisme, garant du succès</b><br/>Prise de position sur la politique européenne de la Suisse (février 2006). Brochure gratuite. Téléchargeable sur notre site Internet.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Concept des dépenses</b><br/>Contribution de l'économie au débat sur les finances publiques Fr. 30.- + TVA et port. Téléchargeable gratuitement sur notre site Internet.</li> </ul> |
|---|---|--|

## CONSULTATIONS

### 15 août 2006

Norme relative au contrôle restreint.

**contact:** urs.furrer@economiesuisse.ch

### 18 août 2006

Modification de la loi sur la concurrence déloyale (LCD).  
**contact:** thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Révision totale de l'ordonnance sur la radio et la télévision (LRTV).

Audition.  
**contact:** thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Révision des ordonnances d'exécution de la LTC.

**contact:** thomas.pletscher@economiesuisse.ch

### 24 août 2006

Suppression et simplifications d'autorisations  
**contact:** thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Les Membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel à economiesuisse.

COMMANDE     MODIFICATION

NOM ..... ENTREPRISE .....

PRÉNOM ..... RUE .....

FONCTION ..... N° POSTAL / LIEU .....

COURRIEL .....